

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 5 JUILLET 2021 à 10h

Conservatoire de Chatou

Ordre du jour : Bilan des examens centralisés des 26 et 27 juin au Conservatoire de Chatou, Point sur les finances, Divers.

Présents : Pascal ROMANO, Frédéric RICHARD, Tristan CLEDAT, Luc URBAIN, Salvador ESTELLES, Sandrine SAMYN, Pascale KARAMPOURNIS, Gilles BACRY

Excusés : Agathe BLONDEL, Jean Louis DELAGE, Grégory LOUVION, Arnaud MOREL, Gilles DULONG

Pascal Romano notre Président exprime sa satisfaction sur le déroulé des examens et remercie tous les membres du Conseil d'Administration pour leur implication dans leur réalisation. Mention spéciale pour Frédéric Richard directeur de l'établissement pour l'organisation impeccable et la mise à disposition des locaux du conservatoire.

Parole est donnée à Frédéric Richard pour un bilan chiffré des examens.

172 inscrits sur les 4 niveaux, milieu de C2, Fin de C2, Fin de C3 et Supérieur.

32 absents ou excusés, 142 présents.

Environ 80/100 provenant d'établissements publics et 20/100 d'établissements associatifs.

24 conservatoires et écoles adhérents représentés.

21 disciplines représentées et 26 membres des jurys (y compris les présidences membres du CA de l'UCEM78)

Voir le détail de ce bilan en pièce jointe

Frédéric nous précise que les retours de ces examens sont très satisfaisants. Bons résultats dans l'ensemble des disciplines.

Il nous précise que la charge des accompagnements est très lourde avec les 4 pièces possibles par niveau, et qu'il faudra réfléchir pour trouver une solution qui allège cet aspect des examens.

Le problème du jury chant a été évoqué et la solution est peut-être d'avoir pour cette discipline un double jury spécialisé.

Il a été évoqué aussi la possibilité d'un enregistrement vidéo du concert des lauréats car c'est un concert de grande qualité qui donne un certain prestige à notre institution.

Sandrine pose la question de la longueur de certains programmes et notamment cette année celui de saxophone. Veiller à ce que la longueur des programmes n'excède pas le temps prévu dans le « Règlement des Examens »

Un débat s'instaure sur la pertinence ou non d'imposer des œuvres contemporaines dans chaque niveau. C'est un vaste sujet car nous sommes plusieurs à penser que beaucoup de pièces contemporaines ne sont que le montage d'écritures et de codifications modernes sans intérêt et que peu d'œuvres à ces niveaux sont vraiment intéressants musicalement.

Un travail de mise en contact avec certains éditeurs pourra être réalisé en vue de choix de répertoires contemporains intéressants. Il a été ajouté que certains compositeurs actuels pourraient être intéressés par l'écriture de pièces pour nos examens et faire un travail intéressant en relation avec nos établissements.

INTERVENTIONS

Pascal : mettre en place à la rentrée le calendrier pour le choix des morceaux. Passer par le numérique pour plus de facilité de transmission. Création contemporaine ; 1 compositeur dans un établissement et pour le niveau de FC2 ?

Tristan : oui à un imposé contemporain à condition de l'inclure dans un vrai projet pédagogique.

Frédéric : oui pour le contemporain dans une des pièces au choix pas en imposé

Tristan : revient sur le projet pédagogique seul garant à ses yeux de l'intérêt que porteront les élèves et professeurs sur l'œuvre

Frédéric : en Supérieur obligation quelle que soit la discipline de présenter une œuvre contemporaine

Pascal : faire un « deal » avec les éditeurs pour qu'ils facilitent notre travail de recherche d'œuvres contemporaines.

Frédéric : les professeurs ont tendance à rester dans un certain confort et choisissent des œuvres classiques, les inciter à chercher de nouveaux répertoires.

DECISION

Pour la programmation 2023 préparation du volet « contemporain » et pour cela faire un lien avec les Editeurs à Musicora cette année.

Pour la programmation 2022, prévoir une pièce contemporaine par niveau et par discipline, en pièce au choix

Pour l'examen de batterie donner un imposé sur partition écrite et complète qui soit jouée avec les accompagnateurs.

Rajouter dans le Règlement des Examens : « Aucune captation par le public dans la salle »

Pour le concert des lauréats 2022 prévoir un enregistrement vidéo avec le matériel mis à disposition par Frédéric et concevoir les formulaires de « droit à l'image »

MISE EN PLACE DES EXAMENS 2022

Planning, commissions, choix des équipes. Tout doit être finalisé pour le 18 décembre 2021.

Rétro-planning :

- 1- Fin septembre, proposition des commissions aux établissements.
- 2- Avant le 23 octobre (vacances de la Toussaint) choix des commissions
- 3- 20 novembre, retour des propositions des programmes en PDF
- 4- Validation par le Conseil d'Administration mi-décembre
- 5- Début janvier transmission aux écoles adhérentes des programmes

Examens 2022 : les 2 et 3 juillet 2022 au conservatoire de Chatou

FINANCES

Parole est donnée au trésorier Luc Urbain.

Luc nous précise que 3 établissements n'ont pas encore réglé la cotisation 2020 :

Carrières Sur Seine, Triel et Trappes. Salvador va faire les relances.

Le règlement de la cotisation 2021 est en cours et quelques établissements ne l'ont pas encore réalisé. A voir à la rentrée en septembre.

Cout prévisionnel des examens 2021 ; environ 5000€

Notre avoir actuel : 9159 € qui sera augmenté quand toutes les cotisations de l'année en cours seront réglées mais diminué lors des règlements des jurys des examens 2021.

QUESTIONS DIVERSES

Les 4 commissions prévues en AG et en CA du 12 avril dernier à savoir : Danse, Handicap, Numérique/Mao et Rencontres/ Master Class seront mises en place à la rentrée de septembre.

Gilles Bacry amène une réflexion sur les sponsors et ou subvention possibles pour notre UCEM. Pour l'instant le Conseil Départemental ne changeant pas sa politique de subventionnement il semble difficile d'avoir des aides financières par cette institution. Nous n'avons pour l'instant aucune piste de sponsoring possible.

Pascale Karampournis nous précise qu'il va y avoir après sa mise à la retraite un nouveau directeur à Fontenay le Fleury. Nous l'accueillerons lors de notre prochaine AG.

Pascal nous souhaite à toutes et à tous de Bonnes Vacances après cette année si compliquée et nous donne rendez-vous à la prochaine rentrée de septembre.

Conseil d'Administration terminé à 12h, le secrétaire Salvador ESTELLES